



L'APPARITEUR

Le bulletin d'information de la commune de Munchhouse



Le mot du Maire

Chères Munchhousiennes, chers Munchhousiens,

C'est avec une profonde émotion et un grand sens des responsabilités que j'ai l'honneur d'exercer aujourd'hui les fonctions de maire de notre commune.

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes remerciements les plus sincères pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales. Ce soutien nous honore et nous engage pleinement. Il nous oblige à être à la hauteur de vos attentes, avec détermination, humilité et sens du devoir.



Je souhaite également saluer l'ensemble des membres du conseil municipal nouvellement installé. Mes colistiers, désormais conseillers municipaux, ont toute ma confiance. Leur engagement, leur disponibilité et leur attachement à Munchhouse constituent une véritable richesse pour notre action collective.

Je tiens à adresser un remerciement particulier à nos quatre adjoints, élus par le conseil municipal et investis de leurs délégations respectives. Leur implication, leurs compétences et leur sens des responsabilités seront essentiels pour mener à bien les projets qui contribueront au développement et au bien-être de notre commune.

Je tiens également à saluer les quatre conseillers d'opposition, avec lesquels le dialogue devra être permanent et guidé par l'intérêt général. Dans le respect de nos sensibilités et de nos différences, je suis convaincu que nous saurons travailler ensemble de manière constructive. Les défis qui nous attendent sont nombreux, parfois complexes, et nécessitent la mobilisation de toutes et tous. L'intérêt des Munchhousiens doit toujours rester notre priorité commune.

Le mandat qui s'ouvre devant nous exigera du courage pour faire face aux enjeux, de la volonté pour mener nos projets à leur terme, de l'audace pour innover lorsque cela sera nécessaire, et du bon sens pour guider chacune de nos décisions. Ces qualités seront indispensables pour faire avancer notre commune de manière équilibrée et responsable.

La tâche est exigeante, mais elle est aussi porteuse d'espoir et d'ambition pour l'avenir de Munchhouse. Ensemble, élus et citoyens, nous avons la capacité de construire un cadre de vie toujours plus dynamique, solidaire et agréable.

Je compte sur chacun d'entre vous, sur votre engagement et votre esprit collectif. Pour ma part, vous pouvez compter sur ma détermination et mon engagement total au service de notre commune et de ses habitants.

À l'approche du week-end de Pâques, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de très belles fêtes, remplies de joie, de partage et de moments précieux en famille.

"Sehr Güeta Oshtra an alla ob er allei sen, mit der familie oder mit frenda"

*Le Maire
Bertrand Muesser*

Chaque adjoint du maire a reçu des délégations particulières pour accompagner la vie de la commune et ses projets.

Voici le détail de leurs missions.

1^{er} adjointe - Finances, Affaires générales, Solidarités, Développement économique
Mme SOLLER

- Préparation du budget primitif, analyse des investissements,
- Affaires juridiques et assurances de la commune
- Marchés publics et achats de la commune
- Subventions aux associations et partenaires
- Développement économique local et soutien aux commerces
- Action sociale et solidarité coordination avec les services sociaux
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Aînés et actions en faveur des seniors, aides aux personnes âgées



2^{ème} adjoint – Travaux, Bâtiments communaux, Cimetière
M. KOENIG

- Entretien et rénovation des bâtiments communaux
- Équipements et patrimoine communal
- Gestion du matériel communal (inventaire, prêts, renouvellement)
- Logistique technique des fêtes, cérémonies et manifestations communales
- Gestion et location des salles communales
- Entretien et embellissement des espaces publics
- Cimetière



3^{ème} adjointe – Communication, Vie locale & associations, Ecole
Mme GRUTERS

- Information des habitants
- Communication municipale (bulletin, site, réseaux, affichage, etc.)
- Participation citoyenne et dialogue avec les habitants
- Vie associative - relations avec les associations
- Jumelages et devoir de mémoire
- Fêtes cérémonies et manifestations communales
- Ecole
- Transports scolaires
- Conseil municipal des enfants



4^{ème} adjoint – Environnement - Enfance & Jeunesse
M. URBANY

- Environnement et développement durable
- Relais avec les jeunes et les familles
- Actions et projets en faveur de la jeunesse
- Participation à l'organisation des événements pour les jeunes
- Périscolaire et accueil de loisirs (ALSH)



MAIRIE DE MUNCHHOUSE

ADRESSE : 2, RUE DE HIRTZFELDEN

68740 MUNCHHOUSE

TÉLÉPHONE : 03 89 81 27 07

E-mail : mairie@munchhouse.fr

Site internet : www.munchhouse.fr

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

LUNDI : 10H00 – 12H00 ET 14H00 – 17H00

MARDI : FERMÉ

MERCREDI : 10H00 – 12H00 ET 14H00 – 17H00

JEUDI : FERMÉ

VENDREDI : 10H00 – 12H00





Courant avril, des bénévoles passeront dans les foyers pour collecter des fonds au profit de la Ligue contre le Cancer.

Ces dons contribuent à la prévention, l'accompagnement des malades, l'équipement des hôpitaux dans le Haut-Rhin et au soutien de la recherche en Alsace.

Un reçu fiscal vous sera adressé à partir de 5 €.

Merci d'avance pour votre bon accueil.

Nouveaux cours de Pilates

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en place de cours de pilates chaque lundi soir, organisés par l'ASCL, à compter du **27 avril 2026**.

Début des séances : lundi 27 avril 2026

Horaire : de 19h à 20h

Période : tous les lundis jusqu'à fin juin

N'hésitez pas à venir découvrir ou pratiquer le pilates dans une ambiance conviviale !



Le bulletin communal se réinvente

Dans une démarche de modernisation et de respect de l'environnement, la commune fait évoluer la diffusion de son bulletin municipal. Cette édition est la dernière distribuée intégralement en version papier. À l'avenir, seuls les habitants ayant fait la demande recevront encore le bulletin chez eux. Les autres pourront le consulter en ligne via l'application PanneauPocket ou sur le site de la commune. Cette transition réduit l'usage du papier tout en garantissant un accès rapide et pratique à l'information. Si vous souhaitez continuer à recevoir la version papier, vous pouvez encore en faire la demande auprès de la mairie.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération.



AGENDA

- 13/04** **Stage Hardt Académie** organisé par le Football Club
4 jours de stage (Repas / Goûter, activité surprise et tenue offerte).
- 19/04** **Ouverture de la Pêche à l'Etang de pêche**
Renseignements : Olivier Maurer au 06 73 38 20 64 ou Bernadette Hamonic au 06 82 85 39 09
- 21/04** À partir de 17h : marché de producteurs locaux sur la place de l'église
- 30/04** **L'INFOBEST** Vogelgrun/Breisach organise au centre Art'Rhena une Journée d'Information Transfrontalière gratuite et bilingue, avec conseils personnalisés sur emploi, fiscalité, assurance et retraite pour les habitants ou travailleurs de part et d'autre de la frontière, sur inscription obligatoire : 03.89.72.04.63
- 03/05** **Concours des jeunes pêcheurs** pour les enfants de 5 à 14 ans (accompagnement obligatoire d'un adulte) - organisé par la société de Pêche - Petite restauration sur place - Inscription obligatoire auprès de Olivier Maurer au 06 73 38 20 64

SERVICES PUBLICS & ADMINISTRATIFS

Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach

16 rue de Neuf-Brisach – Volgelsheim

03 89 72 56 49 | contact@alsacerhinbrisach.fr

Syndicat d'eau

03.89.81.29.85

Point-Relais Poste / Tabac

Lundi, mercredi, vendredi : 7h-19h

Mardi, jeudi : 7h-13h

Samedi : 7h-17h

03 89 81 21 67

Déchèterie de Blodelsheim

dechets@alsacerhinbrisach.fr

Lundi, mercredi, vendredi : 10h-12h / 14h-17h

Mardi, jeudi : 14h-17h

Samedi : 10h-12h / 13h-17h

Conseiller numérique en mairie

Accompagnement gratuit et individuel

Lundi 14h-17h sur rendez-vous

03 89 81 13 33

Maison France Services

Vos démarches : famille, retraite, impôts, santé, emploi, ANTS, justice

NEUF-BRISACH - 4 rue Hôtel de Ville

Tél. : 03.67.04.00.12

franceservices@neuf-brisach.fr

FAMILLE, ÉDUCATION & PETITE ENFANCE

Assistantes sociales

Pôle gérontologique : Audrey Schuh

03 89 49 67 20

Centre médico-social : Céline Colotti

03 89 81 13 33

Crèche halte-garderie Papouille

03 89 83 82 37

papouille.mam@orange.fr

Relais Petite Enfance

03 89 72 27 77

relais.pe@alsacerhinbrisach.fr

École maternelle "Les Écureuils"

03 89 81 28 20

munchhouse.lesecureuils@orange.fr

École élémentaire de la Hardt

03 89 81 23 98

ecoleelementaire@munchhouse.fr

La Forêt Enchantée – Péricolaire

03 89 81 68 59

alsh.munchhouse@fdcf-alsace.fr

SANTÉ

Cabinet de soins infirmiers

06 43 31 84 54

Cabinet dentaire

6 rue des Fleurs

03 89 81 20 00

Lundi à samedi : 8h-11h45 / 13h30-18h

Fermé mardi (J), jeudi (AM), samedi (AM)

Cabinet masso-kinésithérapie

1 rue des Lys

03 89 81 46 69

Cabinet Podokine

26 rue du Canal

podologue : 06 79 08 34 84

kinésithérapeute : 03 89 74 71 17

Cabinet d'orthophonie

1 rue du Père Daniel Brottier

03 89 38 88 62

Cabinet médical de Fessenheim

59 rue de la Libération

RDV sur Doctolib.

03 89 48 61 05

Cabinet médical de Munchhouse

Dr Desfours

Lundi : 8h00 – 12h00 / 14h00 – 16h00

Mardi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 18h00

Mercredi : **Pas de consultation**

Jeudi : 8h30 – 12h00

Vendredi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 18h00

La prise de rendez-vous s'effectue

exclusivement sur Doctolib.